



**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**



Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0395 du 09 au 15 Juin 2020- Prix : 250 F CFA

SANTÉ / COVID-19 :

Promesses tenues ^{P.3}



Faure Gnassingbé,
Président de la République
Togolaise

© LOUIS VINCENT

TOGOCOM / NÉGOCIATIONS /
SUSPENSION :

La Direction générale fait du dilatoire ^{P.2}



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

COVID-19, un terreau ^{P.4} pour un changement de gouvernance en Afrique



Prof Kako Nubukpo

DOSSIER FUCEC-TOGO /
COOPEC SOLIDARITÉ :

De la falsification de ^{P.5} documents et des faits



Le siège de FUCEC-Togo à Lomé.

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Ciel peu nuageux
26°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
31°C

La Banque Autrement
www.corisbank.tg



EDITO

De la liberté absolue de conscience

Il y a un adage qui dit que : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt ".

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et surtout celle de la liberté de conscience ? L'Homme avant d'agir et de réagir dans certaines situations ne devrait-il pas mesurer sa liberté et surtout questionner cette liberté ?

Si pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans 'Discours sur l'homme intellectuel et moral', " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut ", la liberté signifie selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant d'avoir sa liberté de pensée.

Il est dit et écrit, bien plus clamé haut et fort que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes dans le respect des lois et des règles de la vie en communauté.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuse, athée, agnostique, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans 'L'Evolution créatrice', " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un point jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond exactement à la puissance du choix dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans 'L'Invitée' que " Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu... "

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

TOGOCOM/ NEGOCIATIONS/ SUSPENSION :

La Direction générale fait du dilatoire

Le feuilleton des négociations entre la nouvelle direction de TOGOCOM et les syndicats des travailleurs sont au point mort depuis la semaine dernière au moment où les deux parties ont été informées par l'inspection de travail que les négociations proprement dites sont terminées et qu'il s'agit maintenant de signer ce qui a été négocié.

Par Crédo TETTEH

Des faits, il ressort que c'est la direction de TOGOCOM qui a claqué la porte le 2 Juin dernier en l'entame de l'adoption du compte rendu de la deuxième séance tenue le 8 mai. Selon une note de service de la direction de TOGOCOM, l'assistance a découvert, avec stupéfaction au travers des propos de Ahlonko Georges Sanvee, secrétaire général du syndicat Sylpostel-Pecwu, que leurs propos avaient été enregistrés à leur insu, aux fins de servir de moyens de pression. "Sommé par l'inspection de travail, de relever le contenu des enregistrements en sa possession, le syndicat a commencé par accuser la direction générale de TOGOCOM d'être à l'origine de ces enregistrements avant de se rétracter et d'indiquer qu'il comptait se servir de ces enregistrements pour faire plier l'adversaire, puis de s'excuser en prétendant qu'il ne s'agissait que d'un canular", lit-on dans une note de service signée par le Directeur Général Paulin Alazard. Ce dernier affirme dans sa note que la direction de TOGOCOM condamne vivement ce qu'elle qualifie de procédés déloyaux, répréhensibles pénalement qui instaurent une atmosphère délétère qui empêchent la conduite d'échanges constructifs.

Pour le sieur Paulin Alazard et les siens, les échanges avec les syndicalistes ne pourront reprendre que sur la base du triptyque Loyauté-



Paulin Alazard, DG de TOGOCOM

transparence-bonne foi et que si le Sylpostel-Pecwu serait en mesure de présenter à la direction générale, des gages de probité.

Au Sypostel-Pecwu, on botte en touche. Sur les allégations du Directeur général contenu dans la note de service, le secrétaire général du Sypostel-Pecwu fait savoir que leurs propos ont été dénaturés. Il parle plutôt d'incident. " Si la mer était une eau lisse, nous n'aurions point besoin de marins ", dit Ahlonko Georges Sanvee qui demande à tous les travailleurs de rester sereins et de ne point céder à la panique.

Dans la boîte, certains employés dénoncent le faux-fuyant de la direction de TOGOCOM d'autant que depuis le 15 mai, les négociations proprement dites sont terminées. Le 22 mai SYLPOSTEL-PECWU et TOGOCOM ont commencé à adopter les comptes rendus des séances qui sont au nombre de quatre (4) et le relevé des conclusions. Le 22 mai, le compte rendu de la première séance (7 mai) a été adopté et transcrit dans le relevé des conclusions. Il ne restait que l'adoption des relevés de la séance du 8

Mai. Il est donc difficile pour les concernés de comprendre l'attitude de la direction de TOGOCOM de suspendre pour une semaine et demander de la part des syndicalistes, une caution morale difficilement mesurable. " Autant demander le sexe des anges ", a laissé entendre un membre du syndicat.

Rappelons que les syndicats dans un préavis de grève, entre temps, ont présenté un exposé des motifs en dix (10) points. Ils y relèvent entre autres que depuis la prise de fonction du nouveau directeur, les travailleurs sont l'objet de traitements dégradants allant jusqu'à la réclamation de l'ethnie d'origine du travailleur, la suspension unilatérale du versement des primes de rendement par la direction générale sans consultation des délégués du personnel ou des partenaires sociaux est contraire à toutes les réglementations en vigueur ; en conséquence les travailleurs demandent le paiement de tous les arriérés y compris

la période couverte par la suspension ; les travailleurs déflatés de Togo Telecom n'ayant pas perçu leurs droits : IFC, arriérés de retraite complémentaires, d'épargne salariale ainsi que le ristourne concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) qui devrait leur être versés dès la cessation de travail (31 mai 2019 pour les agents d'exécution, 30 juin 2019 pour les cadres et les agents de maîtrise). Les travailleurs demandent leur versement immédiat avec les intérêts subséquents conformément aux dispositions de l'article 138 du code du travail ; et aujourd'hui, les travailleurs ne maîtrisent pas l'environnement dans lequel ils travaillent. Les nominations ne sont pas publiées dans le groupe. Les travailleurs demandent la publication de l'organisation dans laquelle ils évoluent et la publication dorénavant e toutes les nominations survenant dans le Groupe.

Ayant pris fonction seulement le 25 novembre 2019, il est déjà reproché au nouveau directeur de Togocom, le sieur Paulin Alazard, une kyrielle d'actes anormaux et de comportements méprisants vis-à-vis de son personnel. Pour la plupart des employés qui ruminent leur mécontentement face aux agissements de leur nouvelle direction, on peut retenir leur mépris des textes existants.

En effet, il est reproché à monsieur ALAZARD et ses plus proches collaborateurs d'agir hors les textes en vigueur, ayant mis presque tous les cadres sous ordres et ne s'inscrivant pas dans une dynamique d'un meilleur traitement salarial du personnel.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou frooz

info@sogesti.net

Une dizaine d'impôts supprimée pour plus de simplicité. En première ligne, la taxe sur les salaires et la formation ainsi que la surtaxe sur la propriété.

Office Togolais des Recettes - OTR

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000

sage gescom à partir de 600 000

sage paie rh à partir de 800 000

Pour les installations et formations, merci de nous contacter

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

SANTÉ/COVID-19 :

Promesses tenues

Voici un peu plus de deux mois que Faure Gnassingbé a décrété l'état d'urgence sanitaire à cause de la pandémie du Coronavirus. Le 1er Avril dernier, quand il s'adressait aux Togolais, le Président de la République les a rassurés qu'avant la survenue du premier cas au Togo le 6 Mars, un comité de crise et une Coordination Nationale de gestion de la riposte au COVID-19 ont été institués pour la coordination interministérielle de la mise en œuvre des décisions gouvernementales.

Par Ali SAMBA

A propos de ces mesures, les premières prises étaient la suspension des vols internationaux en provenance des pays à haut risque (Le dernier atterrissage des vols à l'aéroport de Lomé était intervenue le 19 Mars), fermeture des frontières, des écoles, des universités et des lieux de culte, interdiction des rassemblements, réquisition d'établissements hôteliers pour accueillir les cas suspects (hôtel le Benin), bouclage de certaines villes du pays (Lomé, Kpalimé et Aného). Cette dernière décision a été renforcée avec son extension aux autres préfectures.

Des structures sanitaires sont identifiées sur toute l'étendue du territoire pour accueillir les personnes testées positives au Coronavirus. " J'ai instruit le gouvernement de renforcer les moyens de ces structures pour faire face à la situation ", disait Faure Gnassingbé.

En effet, le CHR-LC a été ainsi aménagé pour accueillir les cas positifs au Covid-19 et des centaines de respirateurs acquis en un temps record pour l'équiper afin d'offrir une prise



Le Président Faure Gnassingbé

en charge idoine aux malades. Les centres hospitaliers préfectoraux et régionaux ont été équipés pour une meilleure prise en charge des patients du Covid et des hôtels ont été réquisitionnés sur l'ensemble du territoire pour la mise en quarantaine des personnes contacts et suspects. D'ailleurs, une unité de l'institut national d'hygiène a été ouverte dans la ville de Kara et des laboratoires mobiles circulent à l'intérieur du pays pour la rapidité des analyses. Selon le Comité de gestion de la crise sanitaire, il est instauré dans chaque unité de soins du Togo, des endroits pour recueillir ceux qui présentent les symptômes du Covid. Il faut rappeler que dès les premières heures de la crise, des équipements de protection et des tests de dépistage aux normes de l'Organisation mondiale de la santé ont été acquis pour augmenter la capacité opérationnelle à Lomé et à l'intérieur du pays.

" La pandémie du coronavirus nous impose des défis exceptionnels, d'immenses sacrifices. Elle appelle à prendre de nouvelles mesures et des dispositions courageuses pour protéger nos vaillantes populations. C'est pourquoi, nous allons lancer dans les tous pro-

chains jours un programme de transferts monétaires pour aider nos concitoyens qui seront les plus affectés par la crise et les mesures annoncées ", avait dit Faure Gnassingbé. Pari tenu avec le programme de revenu universel dénommé Novissi pour les couches les plus défavorisées. Novissi est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables, des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence.

Pendant toute la durée de l'état d'urgence, les bénéficiaires du programme NOVISSI reçoivent un soutien financier mensuel d'un minimum de : 12 250 F CFA par mois pour les femmes, 10 500 F CFA par mois pour les hommes. Toutes les deux (02) semaines, la moitié de ce montant est directement versée sur le porte-monnaie électronique des bénéficiaires, pendant toute la durée de l'état d'urgence. A ce jour, c'est plus de 11,3 milliards de FCFA qui ont été déboursés : 1ère tranche, pour 3 305 160 125 F CFA,

2ème tranche pour 3 037 552 875 F CFA, 3ème tranche pour 2 644 370 750 F CFA, 4ème tranche pour 2 327 198 125 F CFA.

La décision de rendre gratuites pour trois mois, les tranches sociales sur la facture l'eau et l'électricité est respectée depuis lors. Elle est évaluée à environ 12 milliards de FCFA. Sans oublier les autres actions de distribution de vivres menées par l'ANADEB. Comme il l'a affirmé, face à cette épreuve, la solidarité nationale a été au rendez-vous pour aider les plus démunis d'entre les Togolais, les plus faibles, les plus défavorisés.

" Aucun Togolais ne sera laissé pour compte dans cette bataille que nous engageons ensemble ", avait indiqué Faure Gnassingbé. Les Togolais peuvent témoigner de la véracité de ces propos. Les dernières baisses substantielles de prix sur les produits pétroliers durant cette période d'état d'urgence sanitaire sont à inscrire sur ce tableau et témoignent une fois encore de l'intérêt que Faure Gnassingbé porte aux hommes et femmes de ce pays. Ce qui est dit est fait. Il devrait en être ainsi. Autrement, le peuple ne demande pas plus que cela.

Plus que jamais donc, au moment où de nombreux pays déconfinent, les gestes barrières et les comportements d'hygiène et de prévention doivent être de mises. Il faut donc se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec du gel hydro alcoolique, éviter les contacts physiques au maximum, tousser dans le creux du coude, porter le masque et limiter au strict nécessaire les déplacements et garder les bonnes distances pour rompre la chaîne de transmission du virus.

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES :

Le gouvernement met fin aux spéculations

Il n'y aura pas de reprise des cours ce lundi 08 juin 2020 au Togo, contrairement à ce qui a été abondamment relayé ces derniers jours sur les réseaux sociaux. Le recadrage a été fait dimanche soir par le ministre des enseignements primaires et secondaires, Affoh Atcha-Dédji via un communiqué officiel.

La réouverture des établissements scolaires, universitaires ainsi que de tous les centres d'enseignement professionnels, fait l'objet depuis quelques semaines de concertations entre l'exécutif et les différents partenaires à l'é-



Le ministre Atcha-Dédji Affoh

ducation. L'objectif étant de parvenir à une reprise des classes dans le respect le plus strict des mesures barrières et des consignes sanitaires.

Pour l'heure, seuls les inspecteurs, chefs d'établissements et enseignants ont été invités par leurs ministères de tutelle à reprendre leurs postes afin de préparer cette réouverture. " Le Gouvernement communiquera officiellement et en temps opportun, la date de la réouverture des établissements scolaires ", a précisé le ministre.

Source : republiquetogolaise.com

Zozo

EDUCATION : DATES ENCORE INCERTAINES



Le ministère de l'Éducation fait tout ce qui est en son pouvoir pour que les examens de fin d'année puissent se dérouler normalement. Le contexte est particulier avec la fermeture des établissements scolaires depuis plus de 2 mois pour cause de pandémie.

Un calendrier provisoire a été proposé par un groupe de réflexion composé d'enseignants, de parents d'élèves et de représentants du ministère. Mais tout peut encore changer.

Le Bac 1 pourrait se dérouler le 30 juin, le Bac II, le 17 juillet.

Les dates du 14 juillet et du 28 juillet sont envisagées pour le BEPC et le CEPD.

@Republicoftogo.com

EDUCATION : SOUTENANCE DE THÈSE D'UN NOUVEAU GENRE



Grande première à l'université de Lomé. Une soutenance de thèse par visioconférence.

La Centrafricaine Laurentine Marielle Moita Nassy a effectué des recherches sur "l'influence de la récolte des feuilles sur la productivité du manioc en présence d'engrais organico-minéraux sous culture continue". Elle s'est particulièrement intéressée à la région du sud-ouest du Nigéria. Les travaux ont été réalisés à l'institut international d'agriculture tropicale d'Ibadan.

Une mention 'très honorable' a été délivrée par le jury.

Un jury composé du Prof. Koffi Akpagana, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un universitaire reconnu en Afrique et dans le monde dans les domaines de la biologie végétale, de laboratoire de botanique et de l'écologie végétale. Il est également spécialisé dans les domaines de l'environnement naturel, la biodiversité, les énergies renouvelables issues de ressources naturelles et la séquestration de carbone.

A ses côtés par vidéo, le Prof. Farid Baba-Moussa de l'université d'Abomey-Calavi (Rapporteur externe).

D'autres soutenances de thèses devraient avoir lieu par visioconférence dans les semaines à venir.

Une situation exceptionnelle liée évidemment à la crise sanitaire.

@Republicoftogo.com

Zozo

ECONOMIE : LE BON PLANT POUR LA
FILIERE CAFÉ-CACAO

Le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFC) assure les missions de supervision de la commercialisation du café et du cacao et de coordination des activités liées à ces deux filières.

Il apporte également un appui stratégique aux acteurs et accompagne la dynamique de développement pour l'amélioration de la production en quantité et en qualité.

La CCFC vient d'accorder un soutien financier - le 4e du genre - à l'ONG 'Avenir de l'environnement' (ADE) pour la mise en œuvre de son projet.

L'association veut aider les producteurs en leur fournissant 50.000 plants de cacaoyers et agroforestiers en vue d'étendre leurs plantations et d'accroître leur résilience au changement climatique à travers la pratique de l'agroforesterie.

Les bénéficiaires sont des coopératives des préfectures de Kloto, d'Agou, de Kpélé, d'Amou, de Wawa, de l'Akébou et de Blitta (Adélé).

Le CCFC aide l'ONG depuis plusieurs années et le nombre de plants a bondi de 60% depuis le lancement de cette coopération.

Le Comité de coordination pour les filières café et cacao est dirigé par Enselme Gouthon. Il est également à la tête de l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM).

@Republicoftogo.com

ECONOMIE : BAISSÉ DE 50% DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION



Un geste en direction des commerçantes. Les droits d'occupation sur les marchés sont réduits de 50% pour les 3 prochains mois. La mesure concerne tous les marchés du Togo. Elle entrera en vigueur à partir de lundi, a indiqué Somialo Potcholi-Kadja, directrice générale de l'Établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM).

Depuis le début de la crise sanitaire, les clients sont moins nombreux et le chiffre d'affaires est en baisse. Une baisse de ces taxes vient à point nommé.

@Republicoftogo.com

ECONOMIE : 100.000 TONNES D'ENGRAIS

Pour cette campagne agricole, le gouvernement met le paquet. Les agriculteurs vont recevoir 100.000 tonnes d'engrais contre moins de la moitié les années précédentes. 'Ce plan de déploiement est tout à fait exceptionnel, a déclaré dimanche Noël Bataka, le ministre de l'Agriculture.

Une aide au secteur pendant la pandémie.

Les engrais doivent permettre une augmentation des surfaces, une hausse de la production. La mécanisation devrait aussi permettre d'obtenir de meilleurs rendements. 'Nous avons assuré les producteurs de tout notre engagement pour booster les cultures vivrières afin de garantir la sécurité alimentaire et les cultures de rente synonymes d'amélioration des revenus des paysans', a indiqué M. Bataka.

@Republicoftogo.com

COVID-19, un terreau pour un changement de gouvernance en Afrique

Le choc provoqué par la survenance de la pandémie du Coronavirus et les difficultés éprouvées par les Etats africains pour "adresser" la maladie a fait dire à beaucoup d'intellectuels africains que les gouvernants doivent saisir l'occasion de changer de paradigmes économiques pour être dorénavant à l'abri des chocs de ce genre.

Par Koudjoukabal

Et si le coronavirus était une chance pour les économies africaines, s'est demandé l'économiste Kako Nubukpo, doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Lomé. Pour l'universitaire, cette pandémie du coronavirus a le potentiel, si l'on accepte de tirer les leçons de son impact(...), d'engendrer un changement de vision salutaire sur la marche économique à adopter en Afrique, à court terme et à moyen terme.

Kako Nubukpo estime que cette période constitue peut-être une occasion inouïe pour le continent de renoncer aux discours néolibéraux des bailleurs de fonds qui ont conduits à négliger la construction d'États dignes de ce nom et celle de secteurs clés (santé, éducation...) dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et de leurs multiples avatars récents. " Nos dirigeants



Prof Kako Nubukpo

devraient comprendre que le discours de leurs collègues occidentaux est - et a toujours été - à géométrie variable. Aujourd'hui, les gardiens intraitables de l'austérité se montrent soudain plus pragmatiques, loin de leurs propos habituels sur les urgences de "l'équilibre budgétaire" et de "la stabilité monétaire", relève Kako NUBukpo. Implorant les pays africains à ne pas dormir sur la natte des autres, l'ancien ministre de la prospective du Togo espère le continent saura se relever par elle-même et qu'elle comprendra enfin

qu'elle ne pourra pas sous-traiter à l'infini tous les attributs de sa souveraineté économique.

" Cette crise est aussi une opportunité à saisir pour opérer un changement profond de modèle économique ", lance, en écho, son homologue Sampewenede Jules Tapsoba, chercheur senior associé à la FERDI, une fondation de recherche française, qui propose quelques pistes.

Entres autres, es États doivent assurer la fourniture des infrastructures de base (eau, santé, éducation) et des infrastructures struc-

turantes (transport, énergie) partout sur leur territoire et garantir la sécurité des populations. Une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption et une gestion efficace des ressources publiques doivent être au cœur de cette construction. C'est la condition nécessaire à la fois pour le développement du secteur privé et l'émergence de citoyens responsables et conciliants vis-à-vis de la fiscalité. Le chercheur prône la construction des modèles de développement endogènes. " Bien qu'il existe autant de modèles de développement que de pays, il s'agit d'assurer l'adéquation des plans de développement avec les dotations naturelles, l'histoire et la culture des États africains ", écrit-il dans une tribune chez nos confrères de the-conversation.com.

Comme Kako Nubukpo, lui aussi estime qu'il urge pour les pays africains de rompre le cercle vicieux de la dépendance débridée aux matières premières brutes et d'investir massivement dans la digitalisation de leurs économies, à tous les niveaux, pour vaincre bien d'autres fléaux dont la malgouvernance. " Le numérique est un allié clé pour une formalisation de l'économie souterraine et une plus grande mobilisation des ressources internes ", martèle Sampewenede Jules Tapsoba.

La loi fiscale permet à tout contribuable qui anticipe, au regard de l'évolution de ses activités, une baisse de son chiffre d'affaires annuel par rapport à l'exercice précédent, de solliciter une **suspension de paiement des acomptes IS ou IMF.**

Office Togolais des Recettes - OTR

DOSSIER FUCEC-TOGO / COOPEC SOLIDARITE : De la falsification de documents et des faits

Dans le cadre du dernier conflit entre la FUCEC-Togo et la Coopec Solidarité, nous vous avons dévoilé les diverses stratégies utilisées par le camp d'alors qui entendait faire feu de tout bois pour remporter la victoire sur le camp opposé, celui de la Coopec Solidarité.

Par John Guézé

Une des méthodes utilisées par le camp de la FUCEC-Togo à travers monsieur LEGBA MONY, dans le cadre de cette crise, est la fabrication de documents, l'invention de faux arguments et l'usage de faux. Ajouté à ce feuillet de fabrication de faux documents, nous signalons au passage toute une montagne de mensonges à tout bout de champ, à seule fin de tronquer la vérité. Pour ce faire, on n'hésite pas du tout à mentir sur les gens, à raconter des contre-vérités.

C'est ainsi que dernièrement, après le passage de la délégation de la Commission Bancaire de l'UMOA (CBU), il nous est revenu que le Président du Conseil d'Administration (PCA) de la Coopec Solidarité, monsieur LEGBA MONY s'est permis de sortir un document censé émaner de la CBU et qu'il fait circuler comme étant les constatations de la CBU lors de la mission de Lomé. Or, la délégation de la CBU conduite par Monsieur Jonathan DARBOUX avait déjà elle-même présenté son propre document qui est conforme à ce qu'elle avait exposé aux divers protagonistes dans l'après-midi du 13 mars 2020.



Le siège de FUCEC-Togo à Lomé

Précisons que le document contenant les constatations de la CBU avait même été envoyé sous forme de procès-verbal à Lomé après le départ de la délégation pour être signé par le prétendu directeur par intérim de la Coopec Solidarité, le sieur Yawo TAMAKLOE et être renvoyé à la CBU (voir facsimilé).

Quelle ne fut alors la surprise lorsqu'après quelques jours, selon nos recoupements, Monsieur LEGBA MONY sortit un nouveau document qu'il adressa au Directeur de la Coopec Solidarité, monsieur Déwouna GODOME en lui indiquant qu'il s'agit des constatations de la CBU et en lui intimant l'ordre d'en faire les commentaires à lui adresser aux fins d'envoi à la CBU. (facsimilé).

Un autre cas dans lequel le sieur LEGBA MONY aurait fait usage de faux est la dernière procédure d'élaboration de budget de la Coopec Solidarité.

Dans ce dernier cas en effet,

auraient sorti et utilisé des documents devant les administrateurs dans lesquels aucun des agents chargés du département des finances de ladite Coopec ne se reconnaît. Nous y reviendrons en détails dans nos prochaines parutions.

Ces faits sont passibles de poursuites pénales et tout citoyen qui veut poser ce genre d'actes devrait normalement se poser des questions et y penser par deux fois. Malheureusement, les auteurs agissent en personnes assurées d'une totale impunité et cette assurance décuple leur imagination et ardeur depuis quelques temps.

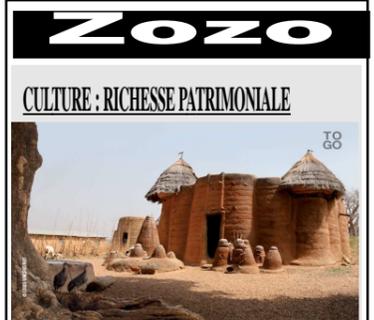
monsieur LEGBA MONY et son fameux directeur par intérim

MISSION DE VERIFICATION DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA AUPRES DE LA COOPEC SOLIDARITE, DU 9 AU 13 MARS 2020	
Compte rendu de la réunion de restitution des conclusions provisoires de la mission	
1.	Le vendredi 13 mars 2020, à partir de 11 heures 30 minutes, s'est tenue dans la salle de réunion de la FUCEC-TOGO, la séance de restitution des conclusions provisoires de la mission de vérification de la Commission Bancaire de l'UMOA auprès de la COOPEC SOLIDARITE. La liste de présence figure en annexe.
2.	L'ordre du jour a porté sur l'examen des insuffisances relevées par la mission, en vue de recueillir les observations, commentaires et compléments d'informations de l'établissement.
3.	En propos liminaires, le Chef de Mission a précisé que les fiches remises à l'établissement ne constituent pas le rapport de la mission mais une présentation des constats issus des investigations.
4.	Il a indiqué que certains constats pourraient ne pas être retenus dans le rapport, si les informations complémentaires et les justificatifs produits par l'établissement, au cours de la réunion et dans la réponse à la liste des constats provisoires qui lui sera transmise prochainement, dans le cadre du processus contradictoire, le permettaient.
5.	Il a ensuite porté à l'attention de l'établissement qu'un compte rendu de la séance sera rédigé par l'équipe et transmis à la COOPEC SOLIDARITE, pour observations. Ce document mentionnera les points de divergence éventuels entre l'équipe et l'établissement ainsi que les éclaircissements demandés, le cas échéant, par l'institution. Il sera signé par le Chef de Mission et le Directeur de la COOPEC SOLIDARITE et soumis à Monsieur le Secrétaire Général de la Commission Bancaire.
6.	Le Chef de Mission a ensuite décliné les étapes subséquentes jusqu'à la transmission du rapport à l'établissement, ainsi que les modalités et le délai de réponse de celui-ci.
7.	A la fin de son introduction, le Chef de Mission a proposé que les fiches de restitution soient examinées dans l'ordre suivant : gouvernance, stratégie et plan d'affaires, et suivi de la mise en œuvre des recommandations de la précédente mission et des termes de la surveillance rapprochée.
8.	La synthèse des discussions est présentée ci-dessous.

Pays : TOGO	Vérification spécifique de la COOPEC SOLIDARITE du 9 au 13 mars 2020
Etablissement : COOPEC SOLIDARITE	Date de restitution : 13 mars 2020
Date d'arrêt : 31/12/2019	

Fiche de restitution à la COOPEC SOLIDARITE

Points de vérification	Constats de la mission	Réactions de l'établissement
Vérification des conditions de création de la mutuelle MAFUPECTO	<p>1. Le 22 octobre 1988, à l'issue d'une Assemblée Générale Constitutive, la FUCEC-TOGO a créé la Mutuelle d'Assurances de la FUCEC-TOGO (MAFUPECTO) afin de couvrir le risque d'insolvabilité des membres des COOPEC bénéficiaires de crédits. A cette date, les parts sociales d'un montant total de 30,0 millions étaient entièrement détenues par la Fatière.</p> <p>2. Cependant, les missions de vérification sur place du Secrétariat Général de la CIMA effectuées auprès de la MAFUPECTO en février 2010 et mai 2014 ont relevé que sa forme juridique de Société d'Assurance Mutuelle (SAM) et le montant du capital social, ne sont pas conformes aux dispositions pertinentes du Code des assurances.</p> <p>3. La participation de l'ensemble des COOPEC du réseau au capital de la mutuelle, en novembre 2009, a permis de porter le fonds d'établissement (capital social) à 800,0 millions pour se conformer aux dispositions de l'article 330-2 du Code des assurances. Par la suite, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 octobre 2017 a décidé de la transformation de la mutuelle en société anonyme. Les plus importants actionnaires de la MAFUPECTO SA étaient la FUCEC-</p>	



A l'occasion de la Journée du patrimoine mondial africain, la directrice nationale du patrimoine, Lucie Tidjougouna, a assuré sa conservation pour en faire un vecteur culturel et touristique de premier plan. 'La gestion des patrimoines doit se faire en synergie avec les communautés, il s'agit donc d'une gestion participative', explique Mme Tidjougouna. Le Togo a la chance de disposer de sites exceptionnels comme Koutammakou (nord du Togo), classé au patrimoine mondial de l'Unesco ou la Maison des esclaves d'Agbodrafo. Confrontées à diverses menaces contemporaines, telles que le changement climatique, le développement incontrôlé, le braconnage, les troubles civils et l'instabilité, de nombreuses merveilles de l'Afrique risquent de perdre leur valeur universelle exceptionnelle. Il est donc plus urgent que jamais que ce patrimoine irremplaçable soit protégé et préservé pour le bonheur des générations futures. L'UNESCO est déterminée à mener les efforts sur le plan international afin de tirer parti du vaste potentiel du patrimoine culturel et naturel de l'Afrique en tant que force pour la réduction de la pauvreté et la cohésion sociale, et moteur du développement durable et de l'innovation. Cette journée internationale vise à accroître la sensibilisation mondiale au patrimoine africain, en mettant l'accent sur les jeunes, et à mobiliser une coopération renforcée pour sa sauvegarde aux niveaux local, régional et mondial. @Republicoftogo.com

CULTURE : LES TOGOLAIS DOIVENT POUVOIR S'INSCRIRE DANS UNE HISTOIRE, UNE CULTURE ET UNE IDENTITE



Le retour des œuvres et des objets pillés pendant la période coloniale est un souhait exprimé par le gouvernement. Mais pour une restitution du patrimoine, encore faut-il disposer d'un inventaire exhaustif. 'Le Togo a vu disparaître beaucoup d'objets qui sont actuellement en occident, mais à ce jour, il n'y a pas un inventaire précis. Tout ce que l'on sait, c'est que 20 à 30.000 pièces ont été répertoriées par l'université de Berlin', indique Sanda-Nabede Paa-Ani, conservateur du musée national du Togo. Impossible de lancer une procédure sans avoir les détails complets. Par ailleurs, cette procédure est longue et très compliquée, explique Lucie Tidjougouna, directrice du Patrimoine culturel. Le départ vers l'étranger d'objets de valeur ne remonte pas uniquement à l'époque coloniale. Pendant des années, un trafic très lucratif a permis de faire sortir du Togo de nombreuses pièces vendues à des marchands et à des particuliers. Impossible à retrouver. Il y a nécessité pour la population togolaise d'avoir accès à son art patrimonial, pour qu'elle puisse s'inscrire dans une histoire, une culture et une identité. @Republicoftogo.com

LISTE DES CONSTATS PROVISOIRES ISSUS DE LA VERIFICATION SPECIFIQUE EFFECTUEE AUPRES DE LA COOPEC SOLIDARITE DU 9 AU 13 MARS 2020		
N°	Constats provisoires	Réactions de l'établissement (*)
INTRODUCTION		
1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS		
1	Non-mise en œuvre intégrale des termes de l'injonction de la Commission Bancaire contenue dans la Décision N°052-06-2019/CB/C du 19 juin 2019. En effet, il ressort un taux de réalisation de 53,5%.	
2	Non-mise en œuvre de la diligence relative à la centralisation de la gestion des ressources humaines.	
3	Non-signature avec la FUCEC-TOGO de la Convention d'affiliation datant de 2014.	
II. GOUVERNANCE		
2. CONFORMITE DES TEXTES INTERNES		
4	Non-harmonisation des textes internes de la COOPEC SOLIDARITE (Statuts, Règlement intérieur, Règlement financier) avec ceux en vigueur au sein du réseau FUCEC-TOGO. Ainsi, plusieurs dispositions de ces textes internes de la COOPEC SOLIDARITE ne sont pas conformes à celles des textes types adoptés au sein du réseau FUCEC-TOGO, en violation des dispositions de l'article 3 de la Convention d'affiliation signée en 2004.	
5	Contradiction relevée entre les prescriptions de l'article 27 des Statuts de la COOPEC SOLIDARITE, qui fixent les compétences de l'Assemblée Générale en matière d'adoption du budget et celles de l'article 25 des Statuts-type des COOPEC affiliées au réseau FUCEC-TOGO.	
6	Absence d'harmonisation entre l'article 28 des Statuts de la COOPEC SOLIDARITE et les termes de l'article 26 des Statuts-type des COOPEC affiliées au réseau FUCEC-TOGO relativement aux conditions de délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire.	
7	Non-conformité de l'article 33 des Statuts de la COOPEC SOLIDARITE aux dispositions de l'article 28-4 des Statuts-type des COOPEC affiliées au réseau FUCEC-TOGO, traitant de la suspension d'un membre du Conseil d'Administration.	
8	Divergence entre l'article 34 des Statuts de la COOPEC SOLIDARITE et l'article 28-5 des Statuts-type des COOPEC affiliées au réseau FUCEC-TOGO en matière de remboursement aux membres des organes des frais occasionnés par l'exercice de leurs fonctions.	
9	Ecart entre les prescriptions de l'article 42 des Statuts de la COOPEC SOLIDARITE et celles de l'article 29 des Statuts-type des COOPEC affiliées au réseau FUCEC-TOGO définissant les modalités de nomination des membres du Conseil d'Administration.	

Zozo

SANTÉ : LA BONNE STRATÉGIE



En un peu plus de deux mois, le Togo a enregistré 452 cas confirmés de covid-19. Le nombre de décès est de 13 (2,92%) et plus de la moitié des malades sont rétablis.

La courbe épidémique est ascendante, mais elle ne s'est pas emballée. Rien de comparable avec ce qui a été observé en Europe, aux Etats-Unis ou au Brésil. Les autorités ont lancé une campagne massive de tests. 21.500 réalisés à ce jour.

Les restrictions imposées sont maintenues pour le moment. Même si les indicateurs ne sont pas alarmants, ce n'est pas le moment de baisser la garde. Les frontières sont fermées, les rassemblements publics interdits et un couvre feu sanitaire est imposé.

Un dispositif qui semble fonctionner. Le Togo a fait le choix de ne pas recourir au confinement dans un pays où l'économie est fragile.

Dans les pays voisins, la situation la plus préoccupante est celle du Ghana avec 8.548, mais seulement 244 enregistrés au Bénin.

@Republicoftogo.com

CULTURE : REPORT DES EVALA



Les fêtes traditionnelles et autres cérémonies initiatiques sont reportées en raison de la crise sanitaire. Les Evala, les luttes traditionnelles en pays Kabyé, qui se déroulent chaque année au début de mois de juillet, auront lieu ultérieurement.

Les combats corps à corps ne sont pas envisageables en cette période de pandémie.

Autres victimes collatérales, Akpéma, Kondona et Habiye, notamment.

@Republicoftogo.com

CULTURE : HOMMAGE À DES HOMMES ET DES FEMMES DE VALEUR

Les Etats-unis ont rendu hommage lundi à plusieurs personnalités togolaises à l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique.

Il s'agit, notamment, d'Edem Kodjo, disparu récemment, de Bella Bellow, de Paul Ahiy, de Tete-Michel Kpomassie.

Hommage aussi aux vivants avec Sam Kodo, Kako Nubukpo, Emmanuel Adebayor et le groupe Toofan. La journée mondiale de l'Afrique marque la création de l'organisation de l'unité africaine (OUA), devenue Union africaine il y a 20 ans.

C'est l'occasion pour chaque pays d'organiser des événements dans le but de favoriser le rapprochement entre les peuples africains.

Cette journée est devenue une tradition fortement enracinée dans l'ensemble des pays africains, et elle représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique, indique l'UA.

@Republicoftogo.com

CEDEAO/LUTTE CONTRE LE COVID-19 :

L'assouplissement des mesures de confinement sur la base de données recommandé

À la date du 1er juin 2020, soit 14 semaines après le début de la pandémie dans la région ouest africaine, les statistiques des différents pays indiquent que pour l'ensemble de la région, 35 115 personnes ont été confirmées positives au COVID-19, dont 56% restent encore des cas actifs, 42% se sont rétablies et 2% ont malheureusement perdu la vie. Seulement 0,11 % environ de la population a été testée.

Le comité ministériel de coordination en charge de la santé qui comprend les 15 ministres de la santé de la CEDEAO, qui a tenu sa première réunion le 02 juin 2020 à travers une vidéoconférence, s'est accordé sur la nécessité d'instituer des mesures visant à atténuer l'impact socio-économique de la pandémie sur les populations en mobilisant davantage de ressources pour soutenir la capacité de réponse nationale et régionale au Covid-19 ; en renforçant les capacités de recherche ou



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

de traçage des contacts, d'isolement et de prise en charge ; en élargissant la main-d'œuvre du secteur de la santé en faisant appel aux agents de santé communautaires, aux professionnels des disciplines alliées à la santé et aux étudiants des facultés de médecine et autres écoles de formation des agents de santé, en vue de leur contribution à la réponse de santé publique pour la recherche des

contacts ainsi que pour pallier quelque peu, la situation actuelle de pénurie en personnel de santé.

Un relevé de conclusion de cette réunion à distance indique que les ministres de la santé des pays de la CEDEAO préconisent de décentraliser le dépistage, la surveillance et la prise en charge des cas à travers la dévolution de ces compétences aux districts, accompagnée du déploiement de

professionnels et de volontaires pour soutenir les efforts locaux ; d'élaborer une stratégie de surveillance et de gestion transfrontalières à utiliser en cas d'épidémie, et pouvant prendre compte des postes frontières désignés avec des installations de surveillance renforcées et des plateformes de partage de données ; de donner priorité à une approche inclusive, contextualisée et ciblée de la communication sur les risques, qui favorise l'adhésion aux mesures de santé publique en même temps qu'elle tient compte de la situation socio-économique des populations et de renforcer la surveillance et la prise en charge des maladies autres que la COVID-19, notamment à travers l'engagement communautaire avec les chefs traditionnels et religieux.

En outre, il faudrait veiller à ce que les décisions soient prises sur la base de données, en particulier au moment de l'assouplissement des mesures de confinement. Les ministres ont convenu que l'assouplissement du confinement qui a déjà commencé dans certains États membres doit reposer sur des données, être adapté au contexte local, mis en œuvre de façon progressive et évalué après une période d'environ deux semaines afin de déterminer si les mesures de confinement doivent être appliquées à nouveau en cas de résurgence des cas ; ils ont encouragé l'évaluation des avantages potentiels des médicaments traditionnels en essais cliniques, y compris le produit COVID-Organics, comme cela se fait déjà dans certains pays.

Les ministres ont chargé l'OOAS de travailler en collaboration avec les départements du commerce, des douanes et de la libre circulation de la Commission de la CEDEAO ainsi qu'avec le Comité ministériel de coordination en charge des transports, en vue d'élaborer des directives et des procédures opératoires normalisées relatives aux mouvements transfrontaliers régionaux, que ce soit par voie aérienne, terrestre ou maritime, pour examen par les ministres.

Ces directives devraient couvrir les produits essentiels, y compris les médicaments, les produits agricoles, les produits alimentaires et le pétrole ; les biens commerciaux pour le commerce et les affaires ; et les mouvements de passagers ; les parcs automobiles et aires de chargement pour les passagers et les marchandises ; les postes frontaliers ou points d'entrée pour les voyages internationaux, y compris les ports aériens, terrestres et maritimes ; la communication sur les risques au profit des voyageurs et des manutentionnaires de marchandises.

L'OMS salue la "gestion remarquable" de la pandémie au Togo

L'Organisation mondiale de la santé, par la voix de sa Représentante-Résidente, Diallo Fatoumata Binta Tidiane, a salué cette semaine la "gestion remarquable de la riposte au Covid-19" par le Togo et félicité le Gouvernement dans ce sens.

La responsable a surtout souligné l'anticipation dont ont fait preuve les autorités, ainsi que l'investissement dans l'acquisition de matériel et le renforcement du système de santé, pour la gestion des cas. En effet, depuis le 06 mars et la détection du tout premier cas sur le territoire, l'exécutif a multiplié les actions en amont afin d'éviter toute catastrophe sanitaire : fermeture des différentes frontières, des écoles, des lieux de culte, des bars et autres lieux de réjouissance, interdiction de regroupements de personnes, instauration d'un état d'urgence sanitaire et couvre-feu.

Le CHR-Lomé Commune a été réhabilité et dédié exclusivement à la prise en charge des malades



La table d'honneur

du Covid-19 avec une capacité optimale d'accueil de plus de 300 personnes, une cinquantaine d'établissements hôteliers a été réquisitionnée par le gouvernement dans tout le pays, destinée à la mise en quarantaine des cas suspects, leurs contacts et des voyageurs.

Dans le même temps, des dizaines de tonnes de matériel médical (respirateurs, scanners, masques, équipements de protections...) ont

été commandés et réceptionnés par l'Etat en plus de ceux fournis par les différents partenaires du Togo. La capacité de détection et d'analyses des cas sur tout le territoire a considérablement été accrue avec la mise en service d'une antenne de l'Institut national d'hygiène dans la partie septentrionale, et l'opérationnalisation de laboratoires mobiles dans les régions administratives.

D'autres mesures additionnelles ont été prises par le Chef de l'Etat (notamment dans les prisons), de concert avec la Coordination nationale de gestion de la riposte créée à cet effet, et des réflexions sont en cours, vers un assouplissement des mesures et une reprise progressive des activités.

Près de trois mois exactement après le début de l'épidémie au Togo, le pays dénombre 465 cas confirmés dont 239 guérisons et 13 décès.

Source : republicuetogolaise.com

Épargne

2020

Voyez loin!



www.boatogo.com

 **BANK OF AFRICA**
Groupe BMCE BANK 



Togocel LEGEND⁺

PETIT MAIS COSTAUD



À **8000** ^{FCFA} seulement

+800 FCFA de crédit de communication gratuite



Double SIM



Radio FM,
MP3 MP4



Slot microSD
jusqu'à 8Go

800 F CFA de communication offerte sur une SIM Togocel avec un téléphone Legend+ : 600 F CFA vers le réseau Togocel et 200 F CFA vers tous les réseaux (valable 1 jour). Pack et téléphone en vente en agence Togocom dans la limite des stocks disponibles.